

C14

## Fulbert Atisso veut crever l'abcès

Les derniers événements de la Coalition des 14 ne sont pas nouveaux pour les Togolais. Comme le dira quelqu'un, « c'est du déjà vu ». Mais cela inquiète certains acteurs comme le président du parti le ...



PAGE 3

### ECONOMIE



#### Académies solaires

### Des formateurs outillés pour l'installation et la maintenance des kits solaires

50 formateurs suivent une formation pour l'installation et la maintenance des kits solaires. La formation a été officiellement lancée mardi 9 avril à Lomé par le ministre des Mines ...

PAGE 5

### ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



### L'Université de Lomé entre ferveur et mécontentements

L'université de Lomé vit actuellement une situation controversée. D'une part, la ferveur liée au championnat universitaire et à la semaine culturelle qui vient d'être lancée. D'autre part, l'on assiste ...

PAGE 2

### Développement

### Pour la réussite du PND, la société civile est incontournable

Le processus de développement dans lequel s'est engagé le Togo depuis et qui s'intensifie aujourd'hui avec le Plan ...

PAGE 11



### Marche du PNP le 13 avril prochain

# Ce sera à Togblékopé, Sokodé et Afagnan

La marche du Parti national panafricain (PNP) ne se tiendra pas à Lomé et dans plusieurs autres villes du pays, comme le souhaitent les premiers responsables de ce parti politique. Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa BoukpeSSI a, à travers une correspondance adressée hier mardi aux responsables du PNP, informé ces derniers que la marche est autorisée uniquement à Togblékopé, Sokodé et à Afagnan.

PAGE 3

### EDITO

#### Enjeux d'un grand marché bientôt rénové pour Sokodé

Une délégation des cadres de la ville de Sokodé (340 km au nord de Lomé), conduite par Folly-Bazi Katari, ministre de la Communication, des Sports et de l'Éducation à la Citoyenneté et au Civisme, a touché de visu le weekend dernier, les travaux de rénovation avancés du grand marché de Sokodé.

Cette démarche dont l'objectif consistait à noter l'avancement des travaux en vue de rendre compte au Chef de l'Etat, initiateur du projet de rénovation et d'élargissement ...

PAGE 3





SOMMAIRE

RDC  
Aux USA, Tshisekedi dénonce le système dictatorial sous Kabila



P 4

Le concept Kwibuka  
La fiction pour raconter l'indicible



P 9

Championnat national de première divi ...  
L'ASCK maintient le cap, Gomido s'accroche



P 10

Culture à l'Université de Lomé  
3ème édition du Festilarts 2019



P 11

## Enseignement supérieur L'Université de Lomé entre ferveur et mécontentements

**L'université de Lomé vit actuellement une situation controversée. D'une part, la ferveur liée au championnat universitaire et à la semaine culturelle qui vient d'être lancée. D'autre part, l'on assiste à des mécontentements de certains étudiants et des membres du personnel du temple du savoir de Lomé.**

Les étudiants de l'université de Lomé menaçaient lundi dernier d'abandonner la voie de la négociation pour passer à la manière forte, autrement dit celle des manifestations. Ces derniers n'auraient pas jusqu'à ce jour obtenu leur première tranche qui devrait en principe être payée en décembre 2018.

Aux dernières nouvelles, ceux de la première année ont commencé à percevoir leurs aides. Mais tous n'ont pas cette chance. Un étudiant de la deuxième année, rencontré sur le campus hier matin, nous a confié qu'il faisait partie de ceux qui n'ont pas encore perçu leur première tranche.

Face à cette situation, à quoi pourra-t-on s'attendre, étant donné que les étudiants commencent à menacer

? Pour l'instant en tout cas la situation semble être sous contrôle. Des forces de l'ordre sont tout de même visibles aux différentes entrées du campus de Lomé, sûrement dans le but de dissuader toute velléité de troubles. Mais à l'Université de Lomé, les étudiants ne sont pas les seuls mécontents.

Les enseignants ont récemment déposé auprès des autorités universitaires un préavis de grève qui a pris effet le 1er avril dernier. Plusieurs revendications sont à leur actif : l'élection des doyens des facultés et directeurs des écoles par tous les enseignants sur le principe « un enseignant une voix ».

Les enseignants réclament aussi le reliquat de l'accord de novembre 2011 à savoir 15% sur le salaire de

base et 25% sur les indemnités, l'intégration systématique dans la fonction publique des enseignants inscrits sur une liste d'aptitude du Cames. On note aussi la prise en compte des augmentations obtenues depuis 2011 dans le calcul des pensions des retraités.

Enfin le personnel enseignant a besoin de moyens pour la recherche (bureaux, laboratoires, équipements et fonds de fonctionnement, voyages d'études pour tout enseignant-chercheur...).

S'il faut reconnaître le bien-fondé de ces revendications, il faut aussi relever que ces dernières années beaucoup d'efforts ont été faits pour améliorer les conditions de travail à l'Université de Lomé. En dehors des



**Professeur Dodji Kokoroko, président de l'Université de Lomé**

enseignants, certains agents de la police universitaire seraient remontés contre leur chef. Après quelques jours de mouvements, le président de l'Université de Lomé, Dodji Kokoroko aurait suspendu leur salaire selon des propos recueillis sur la radio Taxi FM. Mais ces derniers ne semblent pas vouloir baisser les bras.

C'est dans ce contexte

que se poursuit le championnat universitaire débuté il y a quelques jours. La semaine culturelle, quant à elle, a été lancée lundi dernier. L'on se demande alors comment les autorités universitaires vont pouvoir gérer la passion et la ferveur, voir la joie d'un côté et de l'autre la colère et le mécontentement.

**Edem Dadzie**

Haho

### Des arrêtes de reconnaissance a deux chefs de village du canton d'asrama

Le préfet de Haho, Tchangani Awo a remis, le samedi 23 mars, les arrêtes de reconnaissance de la désignation par voie coutumière aux Togbui Agbotrikou Kokou IV et Togbui Amouzou Atsou Moïse, chefs des villages de Gbowle et Agokpo dans canton d'Asrama. En remettant les documents aux récipiendaires, le préfet Awo leur a rappelé les vertus cardinales d'un chef que sont, entre autres, l'impartialité, l'humilité, la culture de la paix et de l'excellence ainsi que le respect de la hiérarchie. Il n'a pas manqué d'exhorter les impétrants au respect des lois, traditions et coutumes de leur terroir tout en gouvernant leurs administrés avec droiture, sagesse et justesse.

Plateaux

### M. n'tsakpe dodzi élu à la tête du bureau régional du Renaat

M. N'Tsakupé Dodzi, de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement a été élu à la tête du bureau régional de cinq membres du Réseau national des Acteurs de l'Agro Ecologie du Togo (Renaat) des Plateaux, pour un mandat de trois ans renouvelable. C'était au terme d'une rencontre de mise en place dudit bureau qui a regroupé les membres du réseau du Togo, les 21 et 22 mars à Volové, banlieue sud-ouest de Kpalimé. Cette activité initiée par le bureau national du Renaat, a reçu l'appui financier de « l'Association Terre et Humanisme pratique Ecologique et Solidarité Internationale ». Elle a été précédée la veille par la révision des statuts qui sera adaptée à chaque région. Cette branche régionale du réseau sera un cadre d'échange et de concertation entre tous les acteurs de l'agro écologie et de l'agriculture biologique de la région des Plateaux à savoir les producteurs, les transformateurs, les consommateurs.

**tm**  
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

## EDITO

... dudit marché, cache à peine, toute l'attention des autorités politiques du Togo pour une ville, objet de supputations et d'interprétations diverses depuis les événements d'août 2017.

A la veille de la reprise des manifestations de rue, à l'appel du PNP, dont la ville de Sokodé reste indéniablement, un fief favorable, c'est l'occasion pour les cadres de la préfecture de Tchaoudjo d'échanger avec les habitants, ressortissants, bénéficiaires de cette

infrastructure en rénovation. Un marché, dans nos communautés, dans nos cultures, reste un symbole fort, à la fois économique et social, lieu de rencontres et de promotion du vivre-ensemble. Les responsables des Comités de développement des quartiers (CDQ) et ceux de la mairie ont fait part à la délégation conduite par le ministre Folly-Bazi des difficultés auxquelles ils font face dans leurs activités, histoire de leur apporter des solutions idoines. Les problèmes soulevés par les populations de Sokodé

portent sur l'électrification de certains endroits de leur milieu, les cas d'inondation constatés en temps de pluie et l'insécurité grandissante dans le milieu. Mais, le PNP peut vite surfer sur ces sujets récupérables politiquement. Les cadres UNIR de Sokodé dont l'inimitié et le désamour sont une évidence doivent le comprendre à la veille des échéances électorales d'enjeux pour leur parti. C'est d'ailleurs à la veille de ces échéances que le PNP veut réinvestir les rues, comme pour investir dans une campagne qui ne dit pas son nom.

« En tant que natifs du

milieu, nous estimons qu'il est de notre devoir de venir constater l'état d'avancement des travaux, pour pouvoir rendre compte au Chef de l'État de tout ce qui est en train d'être fait. Nous avons constaté que les travaux avancent très bien », soulignait le ministre Folly-Bazi Katari. Par-delà ces propos politiquement « corrects », il faut agir véritablement pour rassurer ses frères et sœurs de Tchaoudjo sur la volonté du gouvernement à répondre à leurs différentes attentes, Monsieur le ministre de la Communication, des Sports et de l'Éducation à la

Citoyenneté et au Civisme. Les portefeuilles que gère M. Folly-Bazi, dans leurs essences, parlent. De la communication pour faire changer les comportements dans une ville de Sokodé dont le tissu est quelque peu déchiré. Du sport, par exemple pour agir, puisque le football est un sport très favorite à SDokodé et c'est un truisme que de le dire. Et du Sport, par exemple pour faire adopter des comportements civiques. Ainsi, Folly-Bazi dispose de tous les outils pour ce travail !

**Diuedonné Korolakina**

## C14 Fulbert Atisso veut crever l'abcès

**Les derniers événements de la Coalition des 14 ne sont pas nouveaux pour les Togolais. Comme le dira quelqu'un, « c'est du déjà vu ». Mais cela inquiète certains acteurs comme le président du parti le Togo Autrement Fulbert Atisso qui pense qu'il faut crever l'abcès.**

Pendant des années, l'opposition togolaise a expérimenté plusieurs regroupements. Malheureusement, jusqu'à ce jour toutes les tentatives se sont soldées par des échecs. La dernière en date c'est la Coalition des 14 qui vient de connaître un sort funeste. Les principaux acteurs viennent eux-mêmes d'en faire les funérailles. Les choses se sont donc terminées

comme d'habitude. Ceux qui prédisaient cette triste fin pendant que les leaders du regroupement bombaient le torse en disant que cette fois-ci ce sera différent, avaient tout simplement raison. Chaque parti est retourné dans son coin en attendant une nouvelle occasion propice.

Mais un acteur comme Fulbert Atisso ne veut pas en rester là. Pour le président d'un des plus

jeunes partis politiques du Togo, il est trop facile de tourner ainsi la page sans se poser de questions. Il propose une autocritique, une autoanalyse. Monsieur Atisso voudrait que l'opposition cherche la raison de ses échecs répétitifs.

La méthode toute trouvée, c'est la catharsis. Il s'agit d'une action consistant à nettoyer, purifier, purger.

Cela va permettre de crever l'abcès. C'est une action qui ne sera pas forcément appréciée, ni aisée, ni facile. Mais il faut y aller selon l'ancien journaliste et essayiste.

C'est donc dans une telle démarche qu'il s'est engagé depuis plusieurs semaines. Dès le début de cette année Fulbert Atisso a commencé à publier plusieurs déclarations sur la situation qui a prévalu à la coalition, les ressentiments, les frustrations, les mensonges, les erreurs politiques etc...

beaucoup ont vu dans ces sorties, une action délibérée orchestrée contre la Coalition, ce que l'intéressé rejette. Il pense au contraire que c'est un mal nécessaire. « Que les gens ne soient pas dérangés qu'on dise certaines choses », se défend-il.

La démarche de Fulbert Atisso semble être la solution aux problèmes de l'opposition togolaise, mais pourra-t-elle prospérer ? Les autres leaders de l'opposition surtout les poids lourds, épouseront-ils sa démarche ?

**E. Dadzie**

## Marche du PNP le 13 avril prochain Ce sera à Togblékopé, Sokodé et Afagnan

**La marche du Parti national panafricain (PNP) ne se tiendra pas à Lomé et dans plusieurs autres villes du pays, comme le souhaitent les premiers responsables de ce parti politique. Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa Boukpassi a, à travers une correspondance adressée hier mardi aux responsables du PNP, informé ces derniers que la marche est autorisée uniquement à Togblékopé, Sokodé et à Afagnan.**

Selon le ministre de l'Administration territoriale, les riverains de la plupart des voies, places et quartiers que comptent emprunter les partisans du PNP à Lomé, ne souhaitent plus voir passer d'autres manifestations à l'instar de celles qui ont été organisées il y a quelques mois par la Coalition des 14 partis de l'opposition. Ces riverains, informe, le ministre Boukpassi, se sont plaint au niveau

des autorités. La marche, n'est donc plus autorisée à Lomé, mais à Adétikopé, où un circuit plus approprié a été tracé par le ministère. Pour ce qui est des marches que projette le PNP à l'intérieur du pays, deux localités ont finalement été retenues par l'autorité. Il s'agit de Sokodé et Afagnan. Toute manifestation à l'intérieur du pays, en dehors de ces deux localités n'est



**Figure 1** Le ministre Payadowa Boukpassi

pas, par conséquent autorisée. « Plus de 115 partis politiques sont légalement déclarés dans notre pays. Les forces de l'ordre et de sécurité doivent rester disponibles

pour encadrer les manifestations de tous ces partis politiques ; cela a pour conséquence de limiter le nombre de manifestations simultanées par parti politique (en dehors

des campagnes électorales), afin que leur encadrement par lesdites forces de l'ordre soit efficace », a expliqué le ministre dans sa lettre.

**Rachid Zakari**

## Côte d'Ivoire / Libération de Simone Gbagbo

# Des OSC déposent un recours contre la libération de Simone Gbagbo

La décision date d'août 2018. Alassane Ouattara, dans son habituel geste de grâce présidentielle, une prérogative prévue et autorisée par la Constitution ivoirienne, avait accordé à plusieurs centaines de personnes dont Simone Gbagbo, une amnistie. Une décision que condamnent les organisations de défense des droits de l'Homme qui estiment que cette décision est illégale.

Pour les trois organisations qui ont déposé un recours contre l'amnistie prononcée par Alassane Ouattara, cette décision allait à l'encontre du droit des victimes à la justice et donc de la réconciliation. Depuis 2011-2012, elles n'ont « cessé de dire que la vraie réconciliation ne pourra se faire que sur la base de la justice ».

Or, à leurs yeux, « les seules personnes qui se réjouissent, en fait, sont les acteurs politiques. Qu'est-ce qu'il en est des victimes, justement, de ces graves tueries qu'il y a eu en 2010-2011 » ? Alors, à la question de savoir si l'amnistie entraîne la réconciliation, la Lidho répond par la négative. Parce que l'organisation considère que l'amnistie « est un

déni de justice, un refus de rendre la justice » et que « les personnes qui sont véritablement concernées par ces crimes sont les victimes et ces victimes méritent réparation ». Pour la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH, ONG française), du Mouvement ivoirien des droits humains (MIDH), et la Ligue ivoirienne des droits



**Simone Gbagbo**

de l'Homme (LIDHO), sur le plan légal, le président de la République ne peut prendre d'ordonnance en matière de justice ou d'amnistie sans y avoir été habilité par l'Assemblée nationale. Pour rappel, dans son discours du 6 août dernier à la veille de la célébration de la 58<sup>e</sup> année

d'indépendance de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara a accordé l'amnistie à 800 personnes liées à la crise post-électorale sauf les militaires. Son acte jugé historique par l'ensemble de la classe politique ivoirienne s'inscrivait dans le cadre de la réconciliation nationale.

**T.M.**

## Algérie

# Les manifestants rejettent la nomination d'Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, comme président par intérim

Le Parlement algérien, réuni ce mardi 9 avril 2019, a désigné Abdelkader Bensalah président par intérim. La période transitoire qu'il devrait diriger ne doit pas excéder 90 jours, selon les dispositions de l'article 102 de la Constitution.



**Abdelkader Bensalah**

Une semaine jour pour jour après la démission d'Abdelaziz Bouteflika, le Parlement algérien officialise la vacance

définitive du pouvoir. À ce titre, conformément à la Constitution, le président du Conseil de la nation, la chambre haute algérienne,

a été nommé président par intérim du pays ce mardi 9 avril.

Il succède au président Abdelaziz Bouteflika, démissionnaire la semaine dernière, et devrait diriger la période transitoire pour une durée maximale de 90 jours. Pendant cette période, le chef de l'Etat dispose de prérogatives très réduites par rapport à un président élu. Il ne peut être fait application des dispositions prévues aux alinéas 7 et 8 de l'article 91 et aux articles 93, 142, 147, 154, 155, 208, 210 et 211 de la Constitution.

La cérémonie de nomination d'Abdelkader Bensalah aura été expéditive : une demi-

heure à peine. Récitation de quelques versets du Coran, hymne national, lecture d'un communiqué et voilà le président du Conseil de la nation nommé président par intérim, en l'absence de l'opposition, qui a boycotté la réunion du Parlement.

Selon les dispositions de la Constitution, le chef de l'Etat par intérim ne dispose pas des prérogatives du président de la République notamment en matière de nomination de membres de gouvernement, de droit de grâce, de remise ou de commutation de peine, ou de saisir, sur toute question d'importance nationale, le peuple par voie de référendum.

Ce congrès du Parlement, qui intervient en application de l'article 102 de la Constitution, a été décidé lors de la réunion jeudi dernier des bureaux des deux chambres du Parlement.

Malheureusement, la rue rejette cette décision. Elle ne veut pas que l'un des trois « B » - avec le Premier ministre, Nourredine Bedoui et le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaiz - reste au pouvoir. En effet, avec ses cheveux gris, ses fines lunettes et son visage souvent fermé, Abdelkader Bensalah est un fidèle d'Abdelaziz Bouteflika, qui a servi le système durant quarante ans. Journaliste dans la presse d'Etat, cet homme discret, réservé, a été successivement député, haut fonctionnaire, puis président de l'Assemblée, avant d'être désigné président du Conseil de la nation, poste qu'il occupe depuis dix-sept ans.

**T.M.**

## RDC

# Aux USA, Tshisekedi dénonce le système dictatorial sous Kabila

En visite aux États-Unis, le président Félix Tshisekedi avait dénoncé le « système dictatorial » en place durant le mandat de Joseph Kabila. Le parti de l'ancien président a réagi ce lundi, qualifiant ces déclarations d'« attaques gratuites » contre son camp.

C'est un nouveau coup de canif dans l'accord de coalition gouvernementale qu'ont signé ensemble le Front commun pour le Congo (FCC, de Joseph Kabila) et Cap pour le changement (Cach, de Félix Tshisekedi) « pour gérer ensemble » après les élections générales du 30 décembre donnant Félix Tshisekedi vainqueur de la présidentielle et attribuant

au FCC l'écrasante majorité des sièges à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Le FCC a publié ce lundi un communiqué au vitriol, fustigeant « la gravité des attaques gratuites et des accusations infondées dont [le FCC] ne cesse de faire l'objet de la part des personnalités qui sont pourtant aujourd'hui ses partenaires ». Dans le viseur de la coalition de Joseph

Kabila, « la teneur de certains propos militants tenus par le chef de l'Etat » à l'occasion de sa visite aux États-Unis.

Lors d'un séjour à Washington, Félix Tshisekedi a demandé jeudi dernier l'aide des États-Unis, alors même que les autorités américaines avaient pris des sanctions à l'encontre de plusieurs responsables du processus électoral congolais l'ayant mené au



**Félix Tshisekedi aux USA**

pouvoir. Il avait notamment mis en cause le pouvoir précédent, estimant avoir hérité d'un pays « au bord du gouffre »

et assurant que son élection avait permis l'avènement en RDC d'un « équilibre » qui « est à encourager ».

**T.M. et Jeune Afrique**

**Energie****Validation de la politique de développement des hydrocarbures**

**Lomé abrité depuis lundi 8 avril un atelier sur la revue du projet d'étude du document de la Politique de développement des hydrocarbures de la Cedeao (PDHC). Le document permettra de mieux orienter le secteur des hydrocarbures dans la Cedeao et de faciliter les investissements.**

Après la validation de la politique de développement des hydrocarbures dans l'espace Cedeao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest), le document sera présenté aux ministres en charge des hydrocarbures. Il sera par la suite soumis aux chefs d'Etat de la sous-région.

La rencontre de Lomé qui réunit des experts venus de plusieurs pays prend fin jeudi 11 avril. Les participants

vont réfléchir sur les directives et orientations pouvant faciliter plus d'investissements dans le secteur des hydrocarbures. L'atelier va également permettre de trouver des solutions efficaces pour une meilleure exploitation des ressources pétrolières au profit des populations des pays membres de la Cedeao.

Selon le directeur des hydrocarbures au ministère des Mines et de l'Energie Kpassèmon Kengllame, cette



**Les officiels au lancement de la formation**

ressource contribue au développement des pays. « Les hydrocarbures jouent un rôle clé dans le développement, tant pour les besoins industriels que de mobilité. En effet, les hydrocarbures, en général, et le gaz en particulier constituent une énergie

pour les décennies à venir. C'est également le combustible de choix pour la production d'électricité, avec un rendement optimal pour limiter les effets de serre, un choix indéniable pour lutter contre les changements climatiques », a déclaré

M. Kengllame. Le directeur des Hydrocarbures recommande une synergie d'action entre les Etats pour redynamiser ce secteur et assurer sa vitalité.

Le document de politique de développement des hydrocarbures est un instrument de planification harmonisé de la Cedeao. Une fois étudié par les experts et les ingénieurs, il permettra aux Etats membres de l'espace de mieux gérer le secteur des hydrocarbures. Avec ce document, les travaux dans le secteur des hydrocarbures pourront être conformes aux normes environnementales.

**F.T.**

**Académies solaires****Des formateurs outillés pour l'installation et la maintenance des kits solaires**

**50 formateurs suivent une formation pour l'installation et la maintenance des kits solaires. La formation a été officiellement lancée mardi 9 avril à Lomé par le ministre des Mines et des Energies Marc Ably-Bidamon.**



**Photo de famille des participants**

Cette formation est assurée par le groupe Kya Energy. Elle permettra aux participants de former à leur tour 3000 Togolais pour l'installation et la maintenance des kits solaires. Des académies solaires seront créées dans les régions. « Il est prévu la création dans les cinq régions des académies solaires pour former des techniciens locaux en installation des équipements solaires et disposant de la capacité pour relever les défis en matière de maintenance de tout équipement dans le domaine des énergies renouvelables notamment le solaire », a déclaré le ministre des Mines et des Energies Marc Ably-Bidamon.

L'initiative vise à créer des emplois dans le domaine de l'énergie solaire. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'électrification du Togo lancée en juin 2018. Le projet vise entre autres à développer plus de 300 mini-centrales solaires, à amplifier l'initiative Cizo avec l'électrification de 555 000 ménages par des kits solaires individuels et à raccorder 800 000 ménages au réseau électrique existant.

Les académies solaires seront bien équipées pour mieux assurer la formation. « Ces académies seront équipées en matériel didactique et pédagogique et derrière, il y a 10 formateurs par centre pour former 600 techniciens par centre, ce qui fait en tout 3 000 techniciens », a déclaré le directeur général de Kya Energy Groupe Pr. Yao Azoumah.

**Félix Tagba**

**Rapport Africa's Pulse****Recul de la croissance de l'économie de l'Afrique subsaharienne en 2018**

**Le dernier rapport Africa's Pulse du groupe de la Banque mondiale indique une baisse de la croissance de l'économie de l'Afrique subsaharienne. Elle passe de 2,5% en 2017 à 2,3% en 2018.**

C'est la quatrième année consécutive que l'économie de l'Afrique subsaharienne est en baisse par rapport au taux de croissance de la population. L'une des raisons de cette baisse est la faiblesse des exportations des exportateurs de pétrole. « Ce ralentissement a été plus marqué au premier semestre de 2018 et reflète la faiblesse des exportations des principaux exportateurs de pétrole de la région (Nigeria et Angola), en raison d'une baisse de la production pétrolière dans un contexte de cours internationaux du pétrole brut plus élevés mais volatiles », note le rapport. La croissance dans la région devrait s'accroître cette année et atteindre 2,8 % et 3,3 % en 2020 grâce à la demande, des exportations et la consommation privée et, du côté de l'offre d'un rebond de la production agricole et d'une augmentation de la production minière et des services dans certains pays.

« Pour rendre leurs économies plus



**La couverture du rapport**

résistantes aux risques dans un environnement extérieur difficile, les pays africains doivent renforcer leurs conditions nationales. Ces conditions se sont affaiblies et ont contribué à une croissance médiocre, en particulier au sein des plus grandes économies de la région », précise le rapport Africa's Pulse.

Pour la reprise économique, la Banque mondiale recommande aux Etats de s'attaquer à la fragilité en mettant en place « des institutions plus fortes, de meilleurs environnements politiques et une prestation de services plus efficace ». L'économie numérique peut être aussi un bon

levier pour la croissance économique en Afrique subsaharienne. Selon le rapport, des progrès ont été faits par le continent en matière de connectivité mobile. Mais l'Afrique est encore en retard en termes de large bande par rapport au reste du monde. « Une transformation numérique en Afrique est susceptible de revigorer la croissance économique et de réduire la pauvreté. Elle pourra créer davantage d'emplois, favoriser l'entrepreneuriat parmi les jeunes, accroître la productivité des agriculteurs, intégrer davantage de femmes dans la population active et créer des marchés », souligne Africa's Pulse.

**F.T.**

# CORIS EPARGNE **KID**

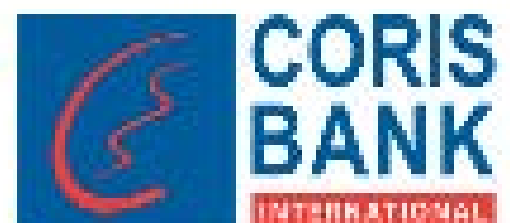
**+ 4,5% D'INTÉRÊT  
+ 2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT  
2 FOIS L'AN\***

DÉPÔT MINIMUM  
**5 000** FCFA

**OFFERT**  
JUSQU'AU  
30 AVRIL 2019



**La Banque Autrement**  
[www.corisbank.tg](http://www.corisbank.tg)





## DEVENEZ ACTEUR DU PND, PARTICIPEZ AU PND TOUR

### **Vous aimez votre pays, participez au PND TOUR dans votre ville !**

Après le lancement officiel du **Plan National de Développement 2018-2022**, le Gouvernement de la République Togolaise vous invite à participer activement au **PND TOUR** qui aura lieu à partir du 4 avril 2019.

Le **PND TOUR**, c'est un rendez-vous avec le génie de notre pays à travers les potentialités socio économiques de chaque localité, des rencontres avec les forces vives de la nation et les acteurs économiques sur toute l'étendue du territoire national.

C'est aussi l'occasion, d'expliquer aux populations togolaises les enjeux du PND.

**Au programme** : Présentation du PND, expositions, caravane, rencontres et opportunités d'affaires.

Le **PND TOUR**, l'occasion de s'impliquer pour le développement du Togo.



Retrouvez toutes les dates du PND Tour sur [www.republiquetogolaise.com](http://www.republiquetogolaise.com) ou [facebook.com/PresidenceTG](https://facebook.com/PresidenceTG)

### Pharmacies de garde de Lomé du 8 au 15 / 04 / 2019

JEANNE D'ARC PRÈS DE MAROX	22 22 08 01
SANTE PRÈS DE NOPATO	70 44 91 37
HANOUCOPE AV. N.MARCHE	22 21 01 15
ECLAIR BÈ AHLIGO	22 22 75 11
PORT FACE SARAKAWA	22 27 61 88
ESPERANCE NYÉKONAKPOÉ	22 21 01 28
ST KISITO BD. DE LA KARA	22 21 99 63
GBOSSIME GBOSSIMÉ	22 22 50 50
HÔPITAL FACE CHU-TOKOIN	22 20 08 08
N.D. DE LA TRINITE	22 21 27 80
LE JOURDAIN TOKOIN	22 61 56 14
UNIVERS - SANTE CITÉ OUA	22 61 81 43
AEROPORT AEROPORT	22 26 21 22
LILAS 7, ROUTE DE KÉGUÉ	22 26 29 59
INTERNATIONALE BD HAHO	22 26 89 94
RAOUDHA HEDZANAWOE	91 61 33 32
MISERICORDE BE-KPOTA	23 38 47 62
LE PROGRES CIMTOGO	22 35 86 55
BESDA ADIDOGOMÉ	22 51 05 29
EPIPHANIA ADIDOGOME	70 40 10 52
VIGUEUR AGBALEPEDOGAN	22 51 63 30
ST JOSEPH KLIKAME	22 25 74 65
LE GALIEN ADIDODIN	22 51 71 71
DU POINT E DJIDJOLÉ	22 51 91 71
MAINA CARREFOUR Y	70 43 65 34
DIEUDONNE LLEO 2000	70 44 84 59
EL-SHAMMAH AMADAHOMÉ	70 43 25 85
LA GRÂCE SUN AGIP AGOÈ	22 25 91 65
ESPACE VIE AGOE LOGOPÉ	99 85 89 07
VITAS AGOÈ ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
MAWUNYO SOGBOSSITO	70 42 34 64
TAKOE ZONGO	22 34 03 42
HYGEA BAGUIDA	99 27 36 36
LE DESTIN BAGUIDA	70 41 15 41

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

### Les bons plans et les bonnes adresses

#### COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

#### AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)

#### Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

#### SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ  
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

#### AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
 Tél: 22 40 04 99

### Histoire drôle

Un jour, un bûcheron était occupé à couper une branche qui s'élevait au-dessus de la rivière. Soudain, la hache tombe dans la rivière...

L'homme pleurait si amèrement, que Dieu lui apparût et lui demanda la raison de son désespoir...

Le bûcheron lui expliqua alors, que sa hache était tombée dans la rivière. A sa grande surprise, il vit Dieu plonger dans la rivière et remonter une hache d'or à la main ...

Est-ce là ta hache ? Lui demanda-t-il. Le bûcheron lui répondit : non !

Aussitôt, Dieu retourna dans l'eau et revint cette fois avec une hache en argent... Est-ce là ta hache ? Lui demanda-t-il à nouveau...

A nouveau le bûcheron lui dit : non !

A la troisième tentative, Dieu revint avec une hache en fer, et lui demanda à nouveau... Est-ce là ta hache ? Oui ! Lui répondit cette fois le bûcheron. Dieu touché par l'honnêteté de l'homme, lui donna les trois haches ! Le bûcheron rentra tout heureux à la maison.

Quelques jours plus tard, le bûcheron longeait la rivière en compagnie de son épouse... Soudain, celle-ci tomba à l'eau...

Comme l'homme se mit à pleurer, Dieu lui apparût à nouveau et lui demanda la raison de son chagrin... Ma femme est tombée dans la rivière, lui répondit l'homme en sanglotant.

Alors, Dieu plongea dans la rivière et réapparut avec Jennifer Lopez dans les bras... Est-ce là ta femme ? Lui demanda-t-il.

Oui ! Hurla l'homme...

Dieu furieux, fustigea l'homme : « Tu prends le risque de me mentir ? Je devrais te damner ! »

Le bûcheron l'implora... S'il te plaît, Dieu, pardonne-moi ! Comment aurais-je dû répondre ? Si j'avais dit "non" à Jennifer Lopez, tu serais remonté la fois suivante, avec Catherine Zêta Jones... Si à nouveau j'avais dit "Non", tu serais revenu avec mon épouse et j'aurais dit "Oui" ! Alors à ce moment-là tu me les aurais donnés toutes les trois... Mais je suis pauvre et pas du tout en mesure de nourrir trois femmes.

Ce n'est que pour cette raison-là que j'ai dit "Oui" la première fois !!!  
 La morale de cette histoire : Sachez mesdames, que les hommes ne mentent que pour des raisons parfaitement honnêtes et totalement compréhensibles !!!

### Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus



« Homme debout »

## Projet artistique contre le silence après le génocide au Rwanda

En 1994, le génocide a plongé le Rwanda dans un désarroi sans pareil. Et si l'art pouvait briser le silence ? Justement, après un génocide, on ne peint pas des cadavres, des machettes. L'historien Bruce Clarke, en foulant le sol rwandais, en août 1994, c'est pour photographier la vie après le génocide. Même si l'art ne changera pas le cours de l'histoire, il permet d'une manière d'une autre de briser le silence qui peut régner dans un pays ayant subi une atrocité comme le « génocide ».



La place du Jardin de la Mémoire

D'origine sud-africaine, le plasticien Bruce Clarke a à son actif deux projets dans le cadre du génocide rwandais. Un premier projet près de Kigali, la capitale rwandaise, baptisé « Le jardin de la Mémoire » ouvert en 2000. Ce projet dont l'objectif

est de composer un jardin d'un million de pierres est réalisé avec les gens les plus touchés par le génocide, les Rwandais en général et les rescapés en particulier. L'idée de cette œuvre artistique est de créer un geste cathartique en vue d'amorcer le deuil.

Bruce Clarke a proposé alors aux rescapés de venir tour à tour déposer une pierre en mémoire d'un disparu. La pose a lieu lors d'une cérémonie publique. Le « Jardin de la Mémoire » est une œuvre évolutive. Une nouvelle cérémonie s'est tenue le 8 avril 2019.

Le 2ème projet intitulé « Homme debout » est présenté en 2014, 20 ans après le génocide rwandais. L'idée pour le plasticien sud-africain est de présenter sur les

lieux des massacres au Rwanda, « les hommes, les femmes, les enfants, très grand que nature ». Le but de ce projet est d'affirmer la dignité des Rwandais et de montrer le fait qu'ils sont debout vingt ans après le génocide.

Grâce à des reproductions numériques, le projet « Homme debout » est transporté dans 25 lieux symboliques à travers le monde à savoir : Place des Nations à Genève, Maison de l'Unesco à Paris, Cathédrale de Lausanne entre autres.

Le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel disait « Un génocide tue la deuxième fois par le silence ». Ainsi à travers ces projets artistiques, le Rwanda du silence en ouvrant le débat grâce à l'art

**Nadia Edodji**

### Le concept Kwibuka

## La fiction pour raconter l'indicible

De nombreux écrivains africains, dès 1998 se sont emparés de la thématique de l'extermination des Tutsis du Rwanda. Bien souvent conçu comme un « devoir de mémoire » de la littérature, ces romanciers ont imaginé l'indicible et l'innommable de ce génocide rwandais. Ecrire par devoir de mémoire. Ces auteurs ayant pris part dans le temps à la résidence d'écriture sur le Kwibuka Rwanda (génocide rwandais), notamment Boubacar Boris Diop dit noter au cours des années une évolution de la lecture des événements qui ont eu lieu au Rwanda en 1994.

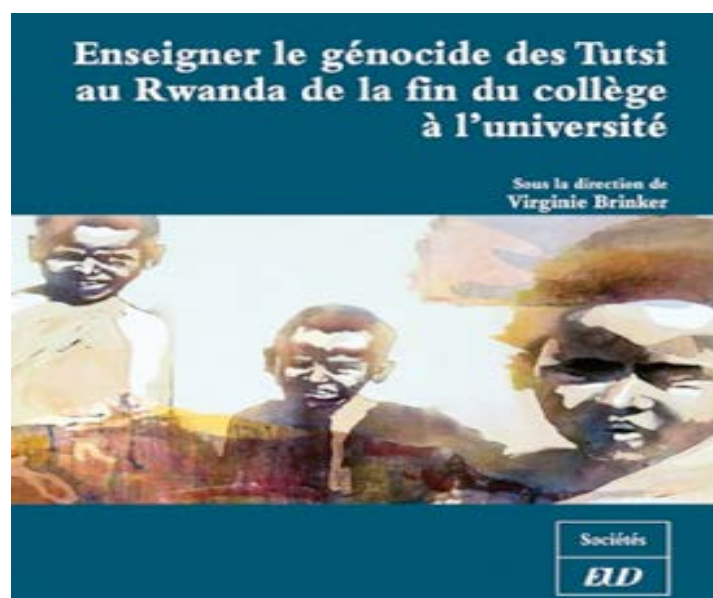
Le 7 avril dernier, le pays de Paul Kagamé commémorait le 25ème anniversaire de génocide de 1994, date du début des massacres qui ont duré trois mois et ont fait plus 800 000 morts, selon l'ONU. A l'occasion, la littérature africaine s'est prononcée également sur cet événement qui avait jadis brisé le pays des mille collines.

Dans les années 2000 sont parus les premiers romans africains inspirés de la tragédie rwandaise, dans le cadre d'un projet collectif panafricain dédié à la mémoire de ce nouvel

holocauste (génocide des tutsis). La résidence d'écriture baptisée « Rwanda : écrire par devoir de mémoire » avait lieu en 1998 sous l'initiative du Tchadien Nocky Djedanoum avec dix écrivains à Kigali. Elle avait pour souci d'arracher les intellectuels africains à la stupeur et l'abattement dans lesquels le génocide des Tutsis les avait plongés. Pour la critique littéraire Boniface Mongo-Mboussa « on ne peut penser aujourd'hui le génocide des Tutsis sans passer par le travail romanesque

des écrivains africains du collectif Ecrire par devoir de mémoire qui s'est réuni quatre ans après que le génocide a eu lieu ».

« Pendant des années, les négationnistes qui mettaient en doute la portée des massacres de 1994 ont eu leur vent en poupe. Leurs thèses abjectes ont fait le tour de la planète. Mais aujourd'hui, personne ne nie qu'il y a bien eu un génocide au Rwanda des Tutsis qui sont les victimes, génocide perpétré par des Hutus, qui sont les bourreaux », a souligné Boubacar



Boris Diop, membre du collectif Ecrire par devoir de mémoire, 1998.

Dès le milieu des années 2000, les écrivains rwandais se sont emparés à leur tour de la thématique de catastrophe génocidaire. Ils ont pour nom Sholastique Mukasonga Gilbert Gatore, Beata Umibeyi Malresse, Esther Mujawayo, Annick

Kayitesi, Rurangwa, Sehene, Munyaneza. Révérien Benjamin Dorothée Héritiers d'une tradition littéraire largement orale, ils se sont mis à l'écrit, pour fixer pour la postérité la mémoire de la violence exterminatrice qui s'est abattue sur leur pays des Mille Collines, il y a 25 printemps.

**N.E.**

### Lire

« L'homme qui rit » de Victor Hugo. Ed Hauteville-House, 1869 Pp 53-54

« ...La tempête de neige est une des choses inconnues de la mer. C'est le plus obscur des météores ; obscur dans

tous les sens du mot. C'est un mélange de brouillard et de tourmente, et de nos jours on ne se rend pas bien compte encore de ce phénomène. De là beaucoup de désastres. On veut tout expliquer par le vent et par le flot. Or dans l'air il y a une force qui n'est pas le vent, et dans l'eau il y a une force

qui n'est pas le flot. Cette force, la même dans l'air et dans l'eau, c'est l'effluve. L'air et l'eau sont deux masses liquides, à peu près identiques, et rentrant l'une dans l'autre par la condensation et la dilatation, tellement que respirer c'est boire ; l'effluve seul est fluide. Le vent et le flot ne

sont que des poussées ; l'effluve est un courant. Le vent est visible par les nuées, le flot est visible par l'écume ; l'effluve est invisible. De temps en temps pourtant elle dit : je suis là. Son Je suis là, c'est un coup de tonnerre. La tempête de neige offre un problème analogue

au brouillard sec. Si l'éclaircissement de la callina des espagnols et du quobar des éthiopiens est possible, à coup sûr, cet éclaircissement se fera par l'observation attentive de l'effluve magnétique. Sans l'effluve, une foule de faits demeurent énigmatiques...? »

## Championnat national de première division togolaise

# L'ASCK maintient le cap, Gomido s'accroche

La 23ème journée du championnat national de première division s'est jouée le week-end dernier, sur toute l'étendue du territoire national.

À Bafilo, Sara sport a été battu sur ces propres installations par les shows boys de Kpalimé. Bataki Abalo et Klougan Maruis ont marqué pour Gomido. L'unique réalisation de Sara FC est signée par Mouza Albanissou. À Womé, les requins mâles plus confiants, sont allés punir les messagers de Fiokpo sur leurs propres installations sur un score d'un but à zéro, une réalisation d'Aguidi anani Roland, à 42 min. La bonne opération est à l'actif de Gomido de Kpalimé qui a arraché un précieux trois (3) points à Bafilo chez Sara sport de la localité. « Je

peux dire que l'équipe de Sara est une très bonne équipe. Je viens de prendre l'équipe et j'ai déjà fait deux défaites et aujourd'hui, mes joueurs ont décidé de me faire honneur avec les trois. Je leur dis merci », a affirmé le coach Aikoro Allarou visiblement très satisfait. Après cette victoire, les shows Boys reviennent à la 7è place tandis que le promu Sara pointe désormais à la 4è place. À l'Etat-major, Dyto et Sémassi se sont quittés sur un score de parité d'un but partout. Chima Moses à la 66èmin a marqué pour les locaux tandis que Essowazina Faissal a rétabli



Les Show boys

l'équilibre pour les guerriers à la 85è Minute. À Notsé, les Anges se sont fait battre par les Kondonas de la Kara. Le dernier du rang, Foadan de Dapaong, a été défait par le leader ASCK, sur un score de deux (2) but à zéro (0). Le derby de la

capitale entre As Togo Port et As OTR, s'est soldé par un score nul et vierge. « On prend nos matchs, match par match et la rencontre de cet après-midi. On a décidé de prendre les trois points avant d'entamer la prochaine journée. On

essaie de garder le cap de notre football. On se concentre pour le moment. L'essentiel est de gagner les matchs restants et on va essayer de se préparer par rapport à l'adversaire qu'on reçoit et après on va comptabiliser les points », a déclaré Kassim Gouyazou, le coach des conducteurs de la Kozah (ASCK).

Une bonne opération des conducteurs de Kara à plusieurs titres : tout d'abord, Koudagba Kossi, le meilleur buteur du championnat retrouve le chemin des filets, ce qui est une bonne nouvelle si ce club veut conquérir le titre. Ensuite, les poursuivants immédiats que sont Maranatha, Sara FC, ou encore Anges de Notsé ont perdu. Seul Dyto s'en est tiré avec un nul face à Sémassi de Sokodé.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Ligue 1 française

# Balotelli risque une suspension jusqu'à la fin de la saison

C'est le scénario catastrophe qui pèse sur l'Olympique de Marseille (OM), alors que la commission de discipline de la LFP pourrait se pencher de plus près sur l'accrochage entre l'attaquant marseillais et le défenseur bordelais Pablo, vendredi dernier, lors de la 31e journée de Ligue 1 française (L1).



Mario Balotelli

L'OM traverse décidément une passe difficile. Décroché dans la course

à la Ligue des champions qui lui tient tant à cœur, le club phocéen va peut-être devoir

composer du reste avec un sacré imprévu : la potentielle suspension de son attaquant Mario Balotelli jusqu'à la fin de saison. Vendredi dernier à Bordeaux, le bouillant Italien a eu maille à partir en effet avec le défenseur des Girondins, Pablo, lequel a fini par être expulsé pour un mauvais geste à l'encontre de l'ancien Niçois. A l'origine de ce coup de sang du Brésilien, une action passée inaperçue, loin du jeu, avec pour conséquence une fracture nasale pour ce dernier. Les Girondins, dès samedi soir, sollicitaient aussi la Ligue de football professionnel (LFP), pour demander des comptes au buteur olympien. "L'un de nos joueurs a été victime d'un geste apparaissant délibéré et qui est inacceptable. Ce matin, les examens médicaux et radiologiques ont révélé que Pablo souffre d'une fracture du nez. Dans ces conditions, les Girondins de

Bordeaux ne peuvent que regretter la sanction infligée à Pablo, même si son geste a pu paraître regrettable. Nous sommes certains que la commission de discipline de la LFP saura communiquer la situation dans sa globalité."

Jusqu'à six mois de suspension

Lui-même sanctionné d'un carton jaune dans cette rencontre, Mario Balotelli sera suspendu pour le déplacement de l'OM à Guingamp, le 20 avril 2019. Mais l'intéressé pourrait être écarté des terrains bien plus longtemps. En cas d'infraction manifeste, la commission de discipline de la LFP a tout le loisir de s'auto-saisir du dossier, sans même un rapport complémentaire de l'arbitre, Ben El Hadj, qui ce soir-là n'a pas vu le fameux geste de l'enfant terrible du football transalpin. "Si Pablo a le nez cassé, c'est qu'il y a

eu un coup, relève l'ancien arbitre Philippe Malige dans les pages de 20 Minutes. La commission peut aller jusqu'à six matches de suspension pour un coup de coude qui casse le nez. Surtout qu'il y a un critère aggravant: c'est en dehors d'une action."

Selon le barème de sanctions figurant dans le code disciplinaire de la LFP, "un coup occasionnant une blessure entraînant une ITT de moins de huit jours peut motiver une suspension de six matches si la faute est commise sur une action de jeu". Le verdict pouvant aller jusqu'à six mois de suspension ferme si ladite faute est commise en dehors d'une action de jeu. Dès mercredi, on saura si la commission de discipline se saisit du dossier, ou non. Auquel cas l'instruction prendra assurément un certain temps...

**Attipoe Edem Kodjo**

## Cyclisme

# Nouveaux coups de pédale au Togo

Après les sorties médiatiques pour annoncer le parcours de l'édition 2019 du Tour cycliste international du Togo d'une part et pour préciser les contours d'autre part, les cyclistes venus de sept pays se sont lancés dans la compétition ce matin.

Pour cette édition 2019, le Togo a aligné deux équipes de 6 coureurs chacune aux côtés des coureurs de 7 dont 4 Africaines venant notamment du Bénin, du Ghana, de la RD Congo, du

Burkina Faso et 3 Européens issus de l'Allemagne, la Belgique et la France.

En ce qui concerne cette première journée du Tour international cycliste du Togo 2019, les coureurs auront à parcourir 158 km entre Lomé

et Atakpame, Langabou - Sokode le 11/04 pour une distance de 112 km, le 12 avril Kante -Défalé - Kara 62 km, 13 avril Kara - Tchamba 106 km et enfin le 14 avril Circuit Agoe (Lomé) long de 92 km.

J. A.



Tour cycliste du Togo

## Développement communautaire

## Lancement de la deuxième édition du trophée meilleur acteur de développement

L'association Opération développement en compétition (ODC) a procédé au lancement officiel de la deuxième édition du trophée meilleur acteur de développement ce 09 avril 2019 à l'agora Senghor à Lomé. Cette initiative vise à honorer les citoyens et citoyennes qui consacrent leur temps et leur bien au développement de la communauté.

Ce lancement a été présidé par le président de ladite association, l'honorable Kossi Agbenyega Aboka, en présence de son secrétaire général, de certaines autorités, les membres de communautés de développement à la base (CDV). Après une première édition en février 2015, à l'issue de laquelle des acteurs de développement à la base

et plusieurs personnalités dont les représentants des institutions internationales accréditées ont été primés, l'association ODC lance la deuxième édition du trophée meilleur acteur de développement.

Inciter au développement communautaire, éclore la culture du civisme, de la citoyenneté et du patriotisme, favoriser le développement

communautaire sont quelques objectifs de ce concept. Cette compétition s'adresse à toute personne physique ou morale résidant au Togo et ayant participé à la mise en œuvre d'un projet qui concilie civisme et développement communautaire. On peut citer entre autres les communautés de développement à la base (CDQ, CVD, CCD) les Start up et tout citoyen de bonne



Le staff de l'association Opération développement en compétition (ODC)

volonté ayant le sens du civisme, de la citoyenneté et du patriotisme.

Les projets seront sélectionnés en fonction de 3 critères : l'innovation, l'idée doit être originale et apporter une plus-value à la communauté bénéficiaire ; la pérennité, le projet doit respecter une norme de durabilité ; responsable, le projet doit

être attentif aux hommes et à l'environnement dans lequel il est mis en œuvre.

Pour participer, il suffit de contacter les numéros 90173309 96575357. La récompense pour les grands gagnants sera donnée au cours d'une grande soirée.

Roxie Badadoko (stagiaire)

## Développement

## Pour la réussite du PND, la société civile est incontournable

Le processus de développement dans lequel s'est engagé le Togo depuis et qui s'intensifie aujourd'hui avec le Plan national de développement, aura besoin des acteurs incontournables que sont les Organisations de la société civile (OSC).

La société civile est l'auto-organisation de la société en dehors du cadre étatique et du cadre commercial, selon une définition universitaire. Cette nature des Organisations non gouvernementales (ONG), associations et autres, leur permet de bénéficier d'une certaine indépendance. Ainsi elles sont à même de faire un diagnostic plus objectif sur la situation du pays et d'attirer l'attention des dirigeants sur les manquements.

Etant à but non lucratif, ces organisations sont plus habilitées à résister aux pressions du système

capitaliste, même si elles ne peuvent pas totalement se dérober. Pour fonctionner, ces organisations ont en effet besoin de moyens financiers. Elles n'ont donc pas d'autre choix que de se tourner souvent vers des éléments du système capitaliste.

De nombreuses organisations de la société civile ont su montrer leur capacité et leur force de mobilisation. Pour une nation, la société civile est la preuve tangible d'un gouvernement responsable et démocratique. L'appui de la société civile peut

faciliter la participation des peuples les plus pauvres et les plus vulnérables dans l'implémentation des politiques publiques de développement.

La société civile participe à l'amélioration des services sociaux de base tels que l'éducation et la santé. Elle joue ainsi un rôle croissant dans la bonne organisation de la vie publique. Les acteurs de la société civile ont en effet radicalement pris de l'influence en matière d'ingénierie sur le développement ces dernières années.

Collaborer avec ces groupes accroît considérablement la qualité des interventions, particulièrement dans le cadre de programmes aidant les peuples les plus vulnérables et marginaux. Au Togo aussi, depuis plusieurs années, des organisations de la société civile se sont distinguées par leur travail. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND), les OSC ne doivent pas être négligées. Que ce soit pendant la vulgarisation que lors de la planification et de la réalisation d'actions en faveur des communautés, le gouvernement doit collaborer avec elles.

Dans le cadre du suivi de la

mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), les OSC travaillent en synergie avec le ministère de la Planification du développement. Lorsque le Premier ministre lors du forum politique de haut niveau sur les ODD va faire sa déclaration à la tribune des Nations unies, des membres de la société civile sont intégrés à la délégation. D'ailleurs, la société civile élabore son rapport alternatif qu'elle soumet aussi aux Nations unies. Ce type de collaboration peut être implémenté quand il s'agira du PND qui intègre les ODD dans ses différents axes.

Edem Dadzie

## Culture à l'Université de Lomé

## 3ème édition du Festilarts 2019

Dans le cadre des Journées culturelles de l'Université de Lomé (Jocul) officiellement lancées le lundi 18 avril 2019, sous le thème « Science et Excellence à l'Université de Lomé », la Faculté des lettres, langues et arts (FLLA) annonce son festival international des lettres et des arts qui se déroulera du 10 au 13 avril 2019 à l'université de Lomé. Ce festival se veut un cadre de participation de la redynamisation de tous les secteurs d'activités de la chaîne du livre.

Le Festival international des lettres et arts est un événement littéraire et artistique organisé chaque année par les enseignants-chercheurs de la faculté des lettres, langues et arts de l'Université de Lomé regroupés au sein d'un club littéraire dénommé « Nimble Feathers ». Ce festival international des lettres et arts est à sa 3ème édition et

se déroulera les 10, 11, 12 et 13 à l'Université de Lomé.

Le thème choisi pour cette année 2019 est : « Fluidité identitaire et construction de changement ». Ce thème constitue un moyen de déterminer les intérêts et de maintenir la tolérance sociale, seul gage du bien-être culturel. Cette année, la conférence inaugurale du Festilarts sera prononcée



Décanat de la faculté des lettres, langues et arts

par le professeur Dotsè Yigbé, 1er vice-président de la faculté des lettres langues et arts de l'Université de Lomé.

Plusieurs activités sont au programme : des cafés littéraires et des panels de discussion avec les écrivains togolais et de l'étranger, remise de prix littéraire de Komla Messan Nubukpo à un lauréat élu parmi les auteurs

invités et un prix de slam pour les étudiantes.

Quatre maisons d'éditions sont à cet événement. Il s'agit des maisons Awoudy, Graines de pensées, Agau et Continents qui se sont engagées à accompagner les écrivains et artistes. Deux spectacles théâtre sont au rendez-vous pour cet événement. Il s'agit d'une restitution d'un atelier

de création et d'un spectacle de la Cie Tout Art à un sens du Bénin. Plusieurs artistes plasticiens seront présents à travers des expositions d'œuvres, à l'exemple de Benoit Fuss et de Richard Laté Lawson-Body. Le Festilarts offre aux étudiants un cadre où ils expérimentent les cours reçus sur la littérature et l'art.

La cérémonie d'ouverture aura lieu ce mercredi 10 avril à l'auditorium de l'Université de Lomé en présence des autorités universitaires. Pour rappel, la FLLA est créée par décret numéro 2014-213/PR du 24 décembre 2014 et compte 05 départements et est spécialisé dans le domaine des lettres, langues et arts.

Roxie Badadoko (stagiaire)

# RIDUTO®

RIZ DU TOGO



1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg

*Le choix de la qualité et du bon goût*

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : [info.riztogo@gmail.com](mailto:info.riztogo@gmail.com)

RIDUTO & RIDUTO RICÉ sont des marques déposées